

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2016

Présents : Mme Madeleine DURAFFOURG , Maire , Mr Pascal COURTOIS, Mme Suzie DECOSTER , Mr Jean-Marie DROMARD, Mr Cyril GRENARD, Mmes Laëticia MICHALET-BUSSOD et Morgane NIVOT, Mrs Frédéric PANSARD , Alexandre MICHALET et Claude CAVALLINI Adjoints. **Absents :** Alexandre DESBORDES, excusé
Secrétaire de séance : Mme Morgane NIVOT

Le Conseil approuve le Compte-rendu de la séance

1. DELIBERATION POUR REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC(RODP)

Cette redevance est due par ERDF en cas de chantiers provisoires (gaz et électricité) sur le territoire de la commune. Elle est fixée à 0.35€ le mètre linéaire. Accord à l'unanimité

2. DELIBERATION POUR RENOUVELLEMENT CONVENTION ARCHERS DES HAUTES COMBES :

Suite à la demande de l'Association « Les Archers des Hautes Combes » sise à Orvaz, il est procédé au renouvellement pour 10 ans de la convention concernant les parcours de Tir à l'Arc. Le conseil précise qu'il serait souhaitable que l'Association organise à l'occasion de la fête patronale une animation spécifique. Le Loyer est conservé à 150€/an Accord du Conseil à l'unanimité

3. DELIBERATION POUR MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCHB : Pour étendre ses compétences en matière touristique, la CCHT modifie ses statuts. En tant que commune adhérente, le conseil municipal de Belleydoux donne son accord à l'unanimité.

4. RENOUVELLEMENT CERTIFICATION PEFC : Label accordé pour la gestion durable de la forêt, notre adhésion faite en 2011 est à renouveler (1023€ pour 5 ans). A 9 voix pour et une contre, le conseil donne son accord

5. PARTICIPATION RPI ET HEURES DE TAP : La commune de Belleydoux participe financièrement au RPI Echallon-Belleydoux à hauteur de 1151€ par élève et par an soit 863€ pour le scolaire, 203€ pour les heures de TAP (gratuites pour les familles) et 86.37€ pour les frais de cantine/garderie. A l'unanimité le conseil donne son accord pour cette participation.

6. DECISION MODIFICATION SUR BUDGET GENERAL : Une DM sera passée afin de régulariser la vente d'un terrain communal à un particulier. Accord du conseil à l'unanimité

7. BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC LA SEMCODA : Après lecture et analyse du bail emphytéotique entre la commune de Belleydoux et la Semcoda concernant le Chalet de Fromagerie, quelques modifications et ajouts ont été apportées. Le Conseil donne son accord à l'unanimité sur ce bail.

8. REUNION POMPIERS : Prévue le 01/09/2016 avec les SDIS des Ht Jura et Oyonnax elle abordera les questions de temps d'intervention, d'emplacement possible de la caserne et tous changements à venir en vue d'un rapprochement avec le CPNI d'Echallon.

9. VENTES DE BOIS : Prévue à Nantua le 04/10/2016. Un lot de résineux de 577m³

10. AFFOUAGE 2016 : Tous les lots ont été exploités mais certains pas tout à fait achevés. Les futurs lots vont être préparés et marqués

11. DIVERS

- Le Conseil rejette l'adhésion au label « Nordic France »
- Réunion projet éolien prévue en septembre
- 40 à 50 pneus déversés sur les bords de la Semine au bord du Viaduc. Une enquête est en cours suite à un dépôt de plainte
- Fermeture de la traversée de St Germain de Joux du 12 au 20 septembre 2016. Déviation par Plagne
- Les combles de la mairie sont nettoyés l'isolation va débiter

Fait à Belleydoux le 16 septembre 2016
Le Maire,

